UN-HABITAT
UNITED NATIONS HUMAN SETTLEMENTS PROGRAMME
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS

# Journal

ONU-HABITAT

No. 3/2003

## CONSEIL D'ADMINISTRATION, DIX-NEUVIEME SESSION
## NAIROBI, 5-9 MAI 2003

### PROGRAMME DES REUNIONS

**Mercredi 7 mai 2003**
Réunion des groupes régionaux (pour plus de précisions, voir page 7)

| | |
|---|---|
| 8 h 30 - 18 heures | Inscription (pour plus de précisions, voir pages 6 et 7) |
| | **PLENIERE** |
| 9 h 30 | **6e séance (Salle de conférence 1)** |
| | Poursuite du Dialogue I sur la décentralisation effective et le renforcement des autorités locales |
| | *Document* : document de base préparé conjointement par ONU-HABITAT et la Coordination des associations mondiales des villes et des autorités locales (CAMVAL) intitulé « Partnership for Local Capacity Development – building on the experiences of city-to-city cooperation », placé dans les casiers des délégués dimanche après-midi. |
| 12 h 30 | ***Levée de la séance*** |
| 14 h 30 | **7e séance (Salle de conférence 1)**<br>Dialogue II sur le financement de l'assainissement des taudis |
| | *Document* : HSP/GC/19/5 et HS/GC/19/2 |
| 17 h 30 | ***Levée de la séance*** |
| | **COMITE PLENIER** |
| 9 h 30 | **3e séance (Salle de conférence 2)** |
| | Poursuite du débat sur le point 8 de l'ordre du jour – Programme de travail du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT) pour l'exercice biennal 2004-2005 et budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour l'exercice biennal 2004-2005. |

*Documents* : **document HSP/GC/19/8* en date du 8 avril 2003** (remplace le document HSP/GC/19/8 du 26 novembre 2002), et HSP/GC/19/8/Add.1 et Corr.1 (anglais seulement); HSP/GC/19/9; HSP/GC/19/9/Add.1; HSP/GC/19/BD/1; HSP/GC/19/BD/2, HSP/GC/19/INF/5; HSP/GC/19/INF/7.

12 h 30 ***Levée de la séance***

14 h 30 **4e séance (Salle de conférence 2)**

Poursuite du débat sur le point 8 de l'ordre du jour – Programme de travail du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT) pour l'exercice biennal 2004-2005 et budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour l'exercice biennal 2004-2005.

*Documents* : document HSP/GC/19/8* en date du 8 avril 2003 et HSP/GC/19/8/Add.1 et Corr.1 (anglais seulement); HSP/GC/19/9; HSP/GC/19/9/Add.1; HSP/GC/19/BD/1; HSP/GC/19/BD/2, HSP/GC/19/INF/5; HSP/GC/19/INF/7.

Point 9 de l'ordre du jour – Projet de plan à moyen terme du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT) pour la période 2006-2009.

*Document* : HSP/GC/19/10

Point 10 de l'ordre du jour – Questions de coordination

1. Coopération entre le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement
2. Coopération avec les organismes et institutions du système des Nations Unies, les organisations intergouvernementales n'appartenant pas au système des Nations Unies et les organisations non gouvernementales
3. Questions découlant des résolutions des principaux organes délibérants de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organes intergouvernementaux portées à l'intention du Conseil d'administration.

**COMITE DE REDACTION (Salle de conférence 3)**

9 h 30 Consultations sur les projets de résolution
*Document* : HSP/GC/19/3/Add.1

12 h 30 ***Levée de la séance***

14 h 30 Consultation sur les projets de résolution
*Document* : HSP/GC/19/3/Add.1

9 h 30 **GROUPE DE TRAVAIL SUR LE REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (Salle de conférence 4)**
*Document :* HSP/GC/19/3/Add.2

## RESUME DES SEANCES TENUES LE MARDI 6 MAI 2003

### PLENIERE – TROISIEME SEANCE

A l'ouverture de la 3e séance plénière, le Président a informé les représentants que le Bureau avait décidé que la date limite de présentation de tous les nouveaux projets de résolution était fixée au mardi 6 mai 2003 à 18 h 30. Il a également proposé de clore la liste des orateurs de la réunion de haut niveau à 10 h 15 le même jour.

La plénière a poursuivi le débat général sur les points 4 et 5 de l'ordre du jour. Des déclarations ont été faites par les pays suivants : Algérie, Bangladesh, Brésil, Burundi, Cameroun, Espagne, Gambie, Indonésie, Israël, Malaisie, Namibie, Nigeria, Ouganda, Palestine, Philippines, République de Corée, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Saint-Siège, Tunisie et Zambie. La plénière a ensuite conclu son débat général sur les points 4 et 5 de l'ordre du jour.

**PLENIERE – QUATRIEME SEANCE**

Dialogue I sur la décentralisation effective et le renforcement des autorités locales – partie 1 sur la décentralisation effective.

La réunion a été déclarée ouverte par le Président du Conseil d'administration, qui a nommé Mercedes Bresso, Présidente de la Coordination des associations mondiales des villes et autorités locales (CAMVAL) et de la Fédération mondiale des villes jumelées (FMVJ), modératrice du débat. Le dialogue sur la décentralisation effective a fait apparaître la dynamique existant entre gouvernement central et autorités locales et les engagements que doivent prendre les gouvernements pour parvenir à une véritable décentralisation.

Des intervenants appartenant à des milieux universitaires, de décideurs et à des organisations multilatérales ont présenté sur la question de décentralisation selon différentes perspectives. La Fondation Rio Urbano et les pays suivants sont également intervenus : Belgique, Burkina Faso, Etats-Unis d'Amérique, France, Grèce (au nom de l'Union européenne et des dix pays candidats d'Europe centrale et orientale), Inde, Indonésie, Lesotho, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Saint-Siège et Suisse.

A l'issue du dialogue, un représentant de l'Union internationale des autorités locales a résumé les débats. La séance, qui avait débuté à 15 heures, a été levée à 18 heures.

**PLENIERE – CINQUIEME SEANCE**

Dialogue sur la décentralisation effective et le renforcement des autorités locales.

A la 5e séance plénière, les débats sur la première partie du dialogue ont été achevés. Ce dialogue avait été ouvert par le Président du Conseil d'administration, qui avait nommé la Présidente de la CAMVAL et de la FMVJ modératrice du débat, laquelle avait à son tour présenté la question de la décentralisation.

Un débat s'est engagé à la suite de brefs exposés faits par des experts. Des déclarations et observations ont été faites par la Belgique, le Burkina Faso, les Etats-Unis d'Amérique, la France, la Grèce (au nom de l'Union européenne et des dix pays candidats d'Europe centrale et orientale), l'Inde, l'Indonésie, le Lesotho, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie, le Saint-Siège, la Suisse et la Fondation Rio Urbano.

A l'issue du dialogue, un représentant de l'Union internationale des autorités locales a résumé des débats. La séance, qui avait débuté à 15 heures, a été levée à 18 heures.

**COMITE PLENIER – DEUXIEME SEANCE**

Avant l'examen du point 8 de l'ordre du jour, des déclarations ont été faites par la Grèce (au nom de l'Union européenne) et le Soudan sur le point 6 de l'ordre du jour.

Au cours de l'examen du point 8 de l'ordre du jour, des déclarations ont été faites par les représentants du Burkina Faso, de l'Egypte, de la Grèce (au nom de l'Union européenne), de l'Indonésie, du Japon, de la Norvège et du Soudan. La Directrice exécutive d'ONU-HABITAT a répondu aux questions soulevées dans ces déclarations. En réponse aux propositions de certains intervenants, il a été décidé de créer un groupe de travail informel à composition non limitée pour circonscrire et étudier plus avant les points soulevés. Le Président du Comité plénier ferait office de facilitateur du groupe, dont les travaux débuteraient le mercredi 7 mai 2003, à 9 h 30. Après achèvement de ses travaux, le groupe reprendrait son statut officiel de Comité plénier et poursuivrait l'examen du point 8 de l'ordre du jour.

## COMITE DE REDACTION

Le Comité de rédaction s'est réuni lors de deux séances informelles, l'une le matin et l'autre l'après-midi, au cours desquelles il a adopté les projets de résolution ci-après, avec modifications :

L.3/Rev.1 : Coopération entre le Programme des Nations Unies pour les établissements humains et le Programme des Nations Unies pour l'environnement

L.4 et L.6 fusionnés : Réalisation et suivi de l'objectif de la Déclaration du Millénaire des Nations Unies visant à améliorer la vie des habitants de taudis.

L.11/Rev.3 : Liens entre les zones urbaines et rurales et urbanisation durable.

L.14/Rev.1 : Renforcement de la participation des jeunes aux travaux d'ONU-HABITAT.

L.16/Rev.2 : Pays à économie en transition

Des progrès importants ont également été réalisés sur les projets de résolution L.2/Rev.4, L.5/Rev.2 et L.7/Rev.4. Seuls quelques paragraphes restent entre crochets pour chacun de ces projets de résolution.

Le Comité de rédaction reprendra ses travaux le mercredi 7 mai 2003 à 9 h 30.

## MANIFESTATION PARALLELE SUR ONU-HABITAT ET LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT POUR LE MILLENAIRE

La Directrice exécutive, Mme Anna Tibaijuka, a ouvert cette manifestation en soulignant l'importance des objectifs de développement pour le Millénaire et le rôle d'ONU-HABITAT dans l'amélioration des conditions de vie des habitants des taudis. Les présentateurs ont ensuite exposé :

- Le rôle de l'Equipe spéciale pour l'objectif 8 de développement de l'ONU pour le Millénaire : améliorer les conditions de vie des habitants des taudis, l'intention étant de compléter les activités entreprises.
- Comment ONU-HABITAT s'est organisé pour parvenir à cet objectif, par exemple en aidant efficacement les partenaires, en particulier aux niveaux local et national par le biais de ses instruments de plaidoyer, de ses capacités de suivi et de ses activités opérationnelles.

Par manque de temps, le débat n'a porté que sur la question de la capacité des institutions de planification locale, en particulier s'agissant du suivi au niveau local.

### AUTRES MANIFESTATIONS PARALLELES

***Table ronde Jeunes***

Dans la matinée, ont été organisés un exposé d'ONU-HABITAT intitulé « Panorama de la prévention de la criminalité des jeunes et de l'emploi des jeunes » et un exposé de Jeunesse pour Habitat.

Dans l'après-midi, des exposés ont été faits par ONU-HABITAT sur le développement d'un outil profil jeune : étude de cas de Dar es Salaam, Nairobi, Yaoundé, Port Moresby et Malindi. La Stratégie pour les jeunes des villes en Afrique a également été présentée. L'UNESCO a présenté son projet Grandir en ville.

***Défis auxquels doivent faire face les législateurs pour améliorer la gouvernance au niveau local (Parlementaires)***

Les Parlementaires se sont réunis de 10 h 12 à 12 h 30 pour débattre des défis auxquels doivent faire face les législateurs pour améliorer la gouvernance au niveau local. Des débats animés se sont engagés sur des défis allant du renforcement des capacités et des institutions à la disponibilité de ressources et d'instruments juridiques adéquats.

***Comité consultatif des autorités locales des Nations Unies***

La Directrice exécutive, Mme Anna Kajumulo Tibaijuka, a souhaité aux membres du Comité consultatif des autorités locales (UNACLA) la bienvenue à la septième réunion de ce Comité de haut niveau à Nairobi. Elle a rappelé le message essentiel de la coalition pour l'urbanisation durable et a souligné qu'on ne saurait parvenir à un développement

durable sans urbanisation durable et que le développement des capacités locales était un préalable. Mme Tibaijuka a réaffirmé l'importance du rôle du Comité consultatif pour les activités de plaidoyer et a salué le travail consultatif accompli par ses membres pour aider ONU-HABITAT aux niveaux régional et local dans l'application du Programme pour l'habitat.

La Directrice exécutive a saisi l'occasion offerte par la dix-neuvième session de l'organe directeur d'ONU-HABITAT, dont c'est la première réunion depuis son changement de statut et son élévation au rang de commission à celui de conseil d'administration à part entière, pour faire l'historique du Conseil consultatif des autorités locales. Le Comité avait été créé par la résolution 17/18 pour permettre l'échange d'informations sur le logement et les établissements humains durables au niveau local, renforcer le dialogue entre les autorités locales, les gouvernements centraux et le système des Nations Unies dans l'application du Programme pour l'habitat et pour offrir une vision positive et novatrice de l'avenir des villes du monde.

Mme Tibaijuka a également remercié le secrétariat du Comité pour le dévouement de ses membres et pour leur travail acharné au service du Comité. Toutefois, au vu des nouveaux défis et du nouveau statut du Programme ONU-HABITAT, la Directrice exécutive a encouragé les membres du Comité à réfléchir à de nouveaux moyens d'en renforcer la structure administrative. Elle a proposé de constituer un groupe d'étude ad hoc pour réexaminer et remanier le règlement intérieur, lequel présenterait son rapport à la réunion suivante du Comité pour examen plus approfondi.

Les membres du Comité ont souscrit à cette proposition et ont, en conclusion de leurs consultations, envisagé la possibilité de créer un Intranet UNACLA pour faciliter l'échange d'informations sur les questions de fond d'intérêt mutuel telles que le dialogue sur la décentralisation, la coopération entre villes, l'alliance des villes et d'autres partenariats régionaux de développement. Le secrétariat d'ONU-HABITAT a également fait de brefs exposés sur les progrès accomplis en matière de décentralisation et de coopération entre villes.

## MANIFESTATIONS PARALLELES

| | |
|---|---|
| **Mercredi 7 mai 2003**<br>12 h 30 - 14 h 30 | **Reconstruction et relèvement à l'issue de conflits et catastrophes naturelles (Salle de conférence 1)**<br>Contact : P. Taylor (poste 3342) |
| **Jeudi 8 mai 2003**<br>12 h 30 – 14 h 30 | **Activités opérationnelles (Salle de conférence 1)**<br>Contact : D. Biau (poste 3210) |
| **Vendredi 9 mai 2003**<br>12 h 30 - 14 h 30 | **L'avenir des villes (Salle de conférence 1)**<br>Contact : D. Okpala (poste 3041) |

## AUTRES MANIFESTATIONS PARALLELES

| | |
|---|---|
| **Mercredi 7 mai 2003**<br>10 heures - 11 heures | **Echange d'expériences sur le Programme Iraq/Afghanistan**<br>(Salle de conférence 5) Réunion à huis clos<br>Contact : A. Hakizimana (poste 4741) |
| 10 heures - 16 h 30 | **Application au niveau local du Programme pour l'habitat pour la réduction de la pauvreté urbaine : les partenariats à l'oeuvre (Salle de réunion de l'OACI, bâtiment I) Réunion à huis clos**<br>Contacts : N. Mutizwa-Mangiza (poste 3045), M. S. Yahya, Mme W. Taylor |
| 10 heures - 12 h 30 | **Table ronde Jeunes (Salle de conférence 6)**<br>Contact : A. Krishnan (poste 3870) |
| 13 heures - 14 h 50 | **Séminaire sur les disparités entre sexes et l'assainissement des taudis (Salle de réunion de l'UNESCO C-224)**<br>Contact : L. Kiwala (poste 3025) |

ONU-HABITAT

| | |
|---|---|
| 13 h 30 - 15 h 30 | **Journée portes ouvertes et lancement du livre sur les meilleures pratiques (Salle de conférence 3)**<br>Contact : W. Seaforth (poste 3342) |
| 14 h 30 - 17 h 30 | **Réunion de planification du Groupe consultatif du Commonwealth sur les établissements humains (Salle de conférence 8)**<br>Contacts : D. Franklin (poste 3322), Manji (0722-523-199) |
| 15 heures - 17 heures | **Réunion sur l'indice de gouvernance urbaine (Salle de conférence 7)**<br>Contact : F. Szilard (poste 3799) |
| 15 heures - 17 heures | **Le VIH/SIDA et les établissements humains (Salle de conférence 6)**<br>Contacts : G. Muli-Musiime (poste 3208), D. Mehta (poste 3414) |
| 17 h 30 - 19 heures | **Présentation du Forum universel des cultures et du Forum urbain mondial (Barcelone 2004) (ancienne cafétéria) Réunion à huis clos**<br>Contact : A. Zubillanga |
| **Jeudi 8 mai 2003** | |
| 10 heures - 16 heures | **Table ronde Jeunes (Salle de conférence 6)**<br>Contact : A. Krishnan (poste 3870) |
| 10 heures - 11 heures | **L'Alliance kenyane pour la promotion de l'enfance (Tente située derrière bâtiment M)**<br>Contacts : R. Wangari/A. Krishnan (poste 3870) |
| 10 heures - 12 heures | **Architectes, concepteurs, planificateurs internationaux pour la responsabilité sociale (Salle de conférence 8)**<br>Contact : J. Morgan/A. Krishnan (poste 3870) |
| 13 heures - 14 h 30 | **Les sans-abris dans les pays en développement (Salle de conférence 3)**<br>Contact : Jensen Inge (poste 3884) |
| 14 h 30 - 16 h 30 | **Mécanisme de financement des infrastructures communautaires locales (Salle de conférence 8)**<br>Contact : Nick Bain (poste 3691) |

## INSCRIPTION

Tous les participants sont priés de s'inscrire à leur arrivée au bureau d'inscription, qui sera ouvert du jeudi 1er mai au mercredi 7 mai, de 8 h 30 à 18 heures, et le jeudi 8 mai jusqu'à midi. Il est rappelé aux représentants que la liste des participants est fondée sur les renseignements qu'ils communiquent au moment de leur inscription et qu'ils doivent être officiellement inscrits pour figurer sur cette liste.

## BADGES

Des badges seront remis aux participants au moment de leur inscription. Pour des raisons de sécurité, il est demandé à tous les représentants de porter leur badge en permanence.

## LISTE DES PARTICIPANTS

La liste des membres des délégations sera distribuée en séance dès que possible. Les participants sont priés de vérifier soigneusement les renseignements qui y figurent et de remettre toute correction éventuelle au bureau d'inscription le plus tôt possible.

## POUVOIRS

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'administration (art. 10 et 11), il est demandé aux délégations de remettre leurs pouvoirs au bureau d'inscription le premier jour de la session. Les pouvoirs seront examinés par le Bureau et approuvés par le Conseil d'administration sur la base du rapport du Bureau. Toute question concernant les pouvoirs devra être adressée au Secrétaire du Conseil d'administration, **M. J. Mungai (bureau M-205, poste 3133)**.

## INSCRIPTION DES ONG ET AUTRES SERVICES

Les ONG sont priés de s'inscrire au bureau d'inscription réservé aux ONG, situé dans le hall d'entrée. Les ONG pourront se faire inscrire du jeudi 1er mai au mercredi 7 mai, de 8 h 30 à 17 h 30, et le jeudi 8 mai jusqu'à midi. Pour tous renseignements, les ONG devront s'adresser au bureau d'inscription ou à l'attaché de liaison auprès des ONG, **M. A. Krishnan (bureau M-206, poste 3877).**

## INSCRIPTION DES MEDIAS ET AUTRES SERVICES

Les représentants des médias sont priés de s'inscrire au Centre des médias situé au niveau inférieur de la bibliothèque. Ils sont invités à présenter une carte de presse valide ainsi qu'une lettre de leur rédacteur en chef afin de faciliter leur accréditation. Les journalistes basés à Nairobi recevront des badges du Conseil d'administration sur présentation de leur carte de sécurité ONU. L'inscription des représentants de la presse se fera du lundi 5 mai à 8 h 30 au vendredi 9 mai. Pour tous renseignements, les représentants des médias sont priés de s'adresser au Centre des médias ou à **M. S. Shankardass (bureau N-135, poste 3153)**.

## REUNIONS DES GROUPES REGIONAUX

Les salles de réunion ci-après ont été attribuées aux groupes régionaux pour la durée de la session.

| | |
|---|---|
| Union européenne | Salle de conférence 3 (8 h 30 - 9 h 15) |
| Groupe des Etats d'Afrique | Salle de conférence 1 (8 h 30 – 9 h 15) |
| Groupe des Etats arabes | Salle de conférence 7 |
| Groupe des Etats d'Asie | Salle de conférence 6 (8 h 30 – 9 h 15) |
| Groupe des Etats d'Europe centrale et orientale | Salle de conférence 5 (8 h 30 – 9 h 15) |
| Groupe des Etats d'Amérique latine et des Caraïbes | Salle de conférence 8 (8 h 30 – 9 h 15) |
| Groupe des Etats d'Europe occidentale et autres Etats | Salle CE 110 (9 heures – 9 h 50) |
| Groupe des 77 et de la Chine | Salle de conférence 4 |
| JUSCANZ | Salle OACI (Bâtiment I) (8 h 15 - 8 h 50) |

**Autres salles réservées**

| | |
|---|---|
| ONG/jeunesse | Salle de conférence de l'UNESCO C-224 |
| Colloque quotidien des ONG | Tente (niveau inférieur près de la fontaine) |
| Presse et médias | Centre des médias (Niveau inférieur de la bibliothèque) |
| Colloque des femmes | Tente blanche derrière le bâtiment M (9 heures - 10 heures) |
| Salle de prière | CW-107 |
| Afrique francophone | Salle de conférence 4 |

## RESERVATION DES SALLES DE REUNION

Les groupes régionaux peuvent disposer des salles de réunion tous les jours jusqu'à 9 h 30. En raison des réunions des divers groupes de rédaction et des manifestations spéciales et parallèles, la disponibilité des différentes salles à l'heure du déjeuner et après les réunions officielles devra être confirmée quotidiennement auprès de **M. D. Franklyn, bureau M-200, poste 3322 ou Mme E. Mutua, bureau R-111, poste 3394.**

ONU-HABITAT

## HORAIRE DES SEANCES

Les séances se tiendront en principe de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Le programme quotidien pourra être consulté sur le tableau d'affichage de l'Office des Nations Unies à Gigiri et dans le *Journal*.

## DOCUMENTATION

Les documents officiels du Conseil d'administration seront disponibles au Centre de distribution des documents situé derrière le bureau d'inscription, à partir du dimanche 4 mai à 9 h 30. Par la suite, ce centre sera ouvert tous les jours de la session de 8 heures à 18 h 30. Des tables seront disposées pour la distribution de la documentation et des brochures d'information non officielles dans les corridors jouxtant les salles de conférence 1 et 2.

## ATTRIBUTION DES SIEGES

Un schéma indiquant l'attribution des sièges pour les séances plénières et les réunions du Comité plénier figure en annexe à titre d'information.

## JOURNAL

Un *Journal* sera publié quotidiennement pendant toute la durée du Conseil d'administration. Toute délégation désireuse de faire paraître un avis dans le *Journal* est priée de contacter **Mme J. Nyakairu, bureau N-138, poste 4502.**

## LISTE DES ORATEURS

Les participants qui souhaitent prendre la parole lors des séances plénières sont priés de se faire connaître au secrétariat (**Mme J. Omondi, bureau M-205, poste 3132**). Chaque délégation pourra faire une seule intervention d'une durée maximale de cinq minutes. Il ne sera pas dérogé à cette règle. Pour l'établissement de la liste des orateurs du débat de haut niveau, l'ordre de préséance sera le suivant : ministres et ministres adjoints, suivis des autres chefs de délégation et des partenaires associés au Programme pour l'habitat.

Les représentants souhaitant s'inscrire sur la liste des orateurs pour les débats sur des thèmes particuliers au sein du Comité plénier sont priés de s'adresser au secrétaire du Comité, **M. S. Erguden, salle de conférence 1.**

## DISTRIBUTION DES DECLARATIONS ET D'AUTRES DOCUMENTS DES DELEGATIONS

Le texte des déclarations doit impérativement être communiqué à l'avance au secrétariat. **Dix-sept exemplaires** doivent être donnés au fonctionnaire des conférences dans la salle de réunion pour communication aux interprètes, traducteurs, etc. Les délégations souhaitant que le texte des déclarations de leurs représentants soit distribué à tous les participants sont priées d'en remettre **250 exemplaires** au fonctionnaire des conférences.

Les délégations souhaitant distribuer d'autres documents (monographies, rapports nationaux, etc.) doivent en donner au moins 200 exemplaires à **M D. Franklyn, bureau M-200, poste 3322**.

## DISTRIBUTION DES DOCUMENTS AUX REPRESENTANTS

Les participants sont priés d'informer le secrétariat du nombre de documents requis par leur délégation en remplissant le formulaire correspondant, qui sera mis à leur disposition au Centre de distribution des documents de l'Office des Nations Unies à Gigiri.

## RECEPTIONS

Les délégations qui souhaitent organiser des réceptions sont priés de s'adresser à **Mme J. Omondi, bureau M-205, poste 3132.**

## REUNIONS BILATERALES AVEC LA DIRECTRICE EXECUTIVE

Les délégations souhaitant rencontrer la Directrice exécutive sont priés de s'adresser à l'assistante de la Directrice exécutive, **Mme V. Khehar, bureau M-305, poste 5002.**

## ECRANS DE TELEVISION

Des écrans de télévision disposés dans le hall permettront de suivre les débats des réunions publiques se déroulant dans les salles de conférence 1 et 2, ainsi que les conférences de presse.

## EXPOSITION ET PUBLICATIONS

ONU-HABITAT et ses partenaires présentent une exposition sur les activités menées dans le monde entier en matière d'établissements humains, située dans le hall d'entrée principal et dans les ailes adjacentes. Une exposition importante d'Afrique du Sud sur le « Shack-Chic » et une exposition sur l'architecture colombienne seront inaugurées. Une présentation du deuxième Forum urbain mondial, qui doit se tenir à Barcelone en 2004, est également organisée.

Le mercredi 7 mai aura lieu une démonstration de la fabrication de matériaux de construction très bon marché, « la brique Habitat ». Ce matériau sera utilisé pour les projets d'assainissement de taudis d'ONU-HABITAT au Kenya. Le contact pour cette démonstration est **Rainer Nordberg, tél. 0733 881 028**.

Les participants désireux d'acquérir des publications sont priés de remplir les bons de commande mis à leur disposition sur les lieux d'exposition. Les représentants souhaitant exposer sont invités à contacter **M. A. Kalsi, poste 3124**.

## SERVICES MIS A LA DISPOSITION DES REPRESENTANTS

***Vidéoconférence***

Des installations de vidéoconférence peuvent être réservées auprès de **M. F. Gichomo, UNON/ITS, poste 3081**, bureau W-135, qui traitera également les demandes d'assistance technique pour l'ouverture des lignes et le fonctionnement du matériel, le cas échéant. Les tarifs des installations de vidéoconférence sont affichés sur le site *http://www.unon.org/restrict/intranet/its/*.

***Café Internet***

Le café Internet, situé derrière le Salon des délégués au niveau inférieur et dans la bibliothèque principale au niveau supérieur, propose un accès gratuit à Internet.

***Services de bibliothèque***

Des services de bibliothèque et de référence sont mis à la dispositions de tous les délégués et des membres du personnel à la bibliothèque principale de 8 h 30 à 19 heures. Les services suivants sont offerts :

- Recherche de références sur les questions d'ordre général et relatives aux établissements humains à l'aide de bases de données telles que Dialog, Lexis-Nexis, Proquest Direct;
- Recherche de documents de l'ONU (documents HS, de l'Assemblée générale, ECOSOC, etc.);
- Recherche de publications d'ONU-HABITAT.

Les questions d'ordre général sur ces services et toute demande de références sur des questions de fond sont à adresser à **Anne Fraser (poste 4229 ou 3105)**.

ONU-HABITAT

Les questions sur les publications d'ONU-HABITAT et la documentation officielle de l'ONU sont à adresser à **Daniel Mukangura (poste 4317).**

***Economat***

L'accès à la boutique hors taxe de l'ONU sera accordé à tous les chefs et chefs adjoints de délégation, après leur inscription officielle. L'économat est situé au niveau inférieur et la carte d'accès peut être obtenue au bureau d'inscription. L'économat sera ouvert chaque jour ouvrable de 9 heures à 18 heures.

***Boutique cadeaux***

La boutique cadeaux de l'ONU, qui jouxte l'économat, sera ouverte de 8 h 30 à 18 heures les jours ouvrables. La boutique propose un grand nombre d'articles, dont des souvenirs, des mémentos et des cadeaux en provenance des différents organismes des Nations Unies et de différents pays.

***Réservation de chambres d'hôtel et transport des délégués***

Les participants sont priés de faire leurs propres réservations d'hôtel. Une liste des hôtels recommandés à Nairobi, précisant les tarifs et les services fournis (y compris le transport de l'aéroport à l'hôtel), peut être consultée sur le site Internet d'ONU-HABITAT : www.unhabitat.org/governingbodies/default.asp. L'ONU a retenu les services d'Appolo Tours pour le transfert payant des délégués de l'aéroport aux hôtels; les tarifs spéciaux consentis à l'ONU sont affichés sur notre site Internet. Les délégués peuvent réserver à leur frais des services de transport de leur hôtel au Centre de conférence des Nations Unies à Gigiri au comptoir de transport situé dans le hall du Centre de conférence.

***Agences de voyage***

Les deux agences de voyage des Nations Unies, Acharya et Bunson, sont ouvertes de 9 heures à 18 heures pour les réservations de retour, les changements d'itinéraires, etc. Les réservations d'excursions et de safaris peuvent se faire auprès de ces agences de voyage. Les bureaux d'**Acharya (poste 2438/2439)** sont situés au niveau inférieur, près de la Kenya Commercial Bank, tandis que **Bunson (poste 4980/4985)** se trouve au niveau supérieur, à côté du buffet du personnel.

***Soins médicaux***

Un service de premiers secours sera assuré durant toute la session. Un médecin peut être appelé en cas de nécessité. Une infirmière sera de service pendant les heures de réunion au bureau F-117, postes 2267 ou 2268. Une ambulance sera disponible 24 heures sur 24.

***Avis sanitaires sur les mesures de précaution contre la pneumonie atypique (SRAS)***

Il n'y a eu jusqu'à présent aucun cas de pneumonie atypique (SRAS) au Kenya, mais le Ministère kenyan de la santé suit, à titre de précaution, les recommandations de l'OMS et a lancé des mesures de dépistage de tous les voyageurs internationaux.

Des fonctionnaires de l'ONU seront présents pour assister les délégués à leur arrivée à l'aéroport; des fonctionnaires kenyans de la santé publique leur demanderont de remplir un formulaire et leur température pourra également être prise. Si les fonctionnaires de santé publique l'estiment nécessaire, il pourra être demandé aux délégués de répondre à des questions complémentaires.

Pendant le Conseil d'administration, si un délégué ressent, à quelque moment que ce soit, les symptômes suivants, fièvre, toux, rhume ou douleurs thoraciques, il est invité à contacter immédiatement le **Service médical de l'ONU, téléphone : 622267** ou, après les heures de travail, le **Centre de contrôle de l'ONU, téléphone : 622999 ou 622666**. Si un délégué tombe malade alors qu'il se trouve à son hôtel, il est invité à rester dans sa chambre et à demander à la réception de contacter le docteur de l'hôtel ou d'appeler l'ONU aux numéros susvisés.

Par souci de sécurité, tous les participants au Conseil d'administration sont priés de suivre scrupuleusement ces mesures de précaution.

***Services de secrétariat***

Le Centre des services de secrétariat, situé derrière le Salon des délégués, près du café Internet au niveau inférieur, fournira aux délégués les services payants suivants : photocopie, traitement de texte, téléphone et télécopie, téléphone cellulaire, location de matériel de bureau et de salle de réunion, notamment projecteurs, ordinateurs, photocopieurs, télécopieurs, etc.

***Services postaux***

Le bureau de poste, qui offre un service de télégramme, télex, télécopie et téléphonie internationales, sera ouvert tous les jours de 8 h 30 à 17 heures, sauf le samedi et le dimanche. Des cabines téléphoniques installées à l'intérieur du bureau de poste sont accessibles pendant les heures de service; les communications doivent être réglées en espèces au comptoir. Les cabines situées à l'extérieur sont accessibles 24 heures sur 24 et fonctionnent à l'aide d'une carte de téléphone que l'on peut acheter au bureau de poste.

***Appels téléphoniques***

Les délégués sont priés de s'abstenir de se servir des téléphones disposés au bureau d'inscription, qui sont strictement réservés au personnel du secrétariat. Pour appeler un numéro en ville, ils pourront utiliser les cabines téléphoniques situées à proximité du bureau de poste ou les téléphones du Centre de services de secrétariat.

***Banques***

Les succursales de la Kenya Commercial Bank et de la CitiBank seront ouvertes de 9 heures à 17 heures, du lundi au vendredi, pendant la durée de la session.

***Services de restauration sur le complexe de l'ONU à Gigiri***

Trois traiteurs attitrés assurent la restauration sur le complexe de l'ONU et proposent au personnel et aux délégués participant aux conférences des petits déjeuners et déjeuners et des snacks et boissons pendant les pauses-café. Ces traiteurs peuvent également assurer la restauration pour des cocktails, dîners et réceptions privés.

***Hôtel Intercontinental***

**Emplacement :** Aire centrale, Cafétéria principale, Restaurant, Buffet : cuisine internationale, plats locaux, steaks frites, snacks, salades, fruits frais, yaourts, boissons chaudes et froides.

**Salon des délégués :** Snacks, repas légers, pâtisseries, boissons chaudes et froides.

**Contact :** Mme Grace Chege (254-2-622460/3)

***Crackerjack Café***

**Emplacement :** Ancienne cafétéria. Buffet continental les lundi, mercredi et vendredi. Barbecue et buffet de salades les mardi et jeudi. Choix de sandwiches préparés sur place (baguette ou pain grillé). Pâtisseries et gâteaux, soupes, buffet de salades, salades de fruits et yaourts, boissons chaudes et froides.

**Contact :** Mme S. Rajani (Tel.: 254-2-622496)

***Café Royale***

**Emplacement :** Les cinq minicafétérias situées dans les différents bâtiments : thé et café, sandwiches grillés, pizzas.

**Bar situé dans le bâtiment W :** frites, salades légères, gâteaux et pâtisseries.

**Tente située au niveau inférieur entre le bâtiment T et le bâtiment U :** buffet proposant un choix de repas chauds aux saveurs africaines, salades de fruits, thé et café.

**Contact:** Mme A. Litondo ou et M. P. Hinga (Tel.: 254-2-623840)

* * *